



# COMMUNIQUÉ de presse

TERRITOIRE • ÉCONOMIE • FORMATION • ÉDUCATION • TRANSPORT • ENVIRONNEMENT • CULTURE & SPORT • TOURISME & PATRIMOINE • EUROPE

Lanmeur,  
Jeudi 22 septembre 2016

*Renforcement de la présence médicale sur les territoires*

## LA RÉGION RENCONTRE LES PROFESSIONNELS DU PÔLE SANTÉ DE LANMEUR

Si les médecins n'ont jamais été aussi nombreux en France, leur répartition géographique n'est pas sans poser question. Face à cette situation, le Conseil régional a constitué un groupe de travail dédié à ce sujet. Composé de onze membres et présidé par Anne Troalen, il s'est engagé dans une série d'entretiens et de visites de terrain, avec l'objectif de proposer des solutions pour favoriser l'installation des praticiens notamment dans les zones rurales et les quartiers urbains prioritaires. Ce jeudi, la délégation régionale a passé une journée de travail dans le Finistère : à Lanmeur d'abord, pour rencontrer des professionnels du récent et structurant pôle de santé ainsi que Jean-Luc Fichet, Maire et ancien Président du groupe de travail national sur la présence médicale en France ; puis à Brest, pour s'entretenir avec des représentants de la Faculté de médecine et des internes en médecine générale.

Mis en place en juin sur proposition de son Président Jean-Yves Le Drian, le groupe de travail échange depuis avec les différents acteurs concernés : l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bretagne, le collectif interassociatif sur la santé (CISS) Bretagne réunissant les usagers, les présidents des Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) Masseurs Kinésithérapeutes, Médecins libéraux, Infirmiers et Pharmaciens, ou encore les responsables de la Faculté de médecine de Rennes et les représentants des internes. Complémentaires de ces entretiens, des déplacements sur le terrain permettent de découvrir les expériences mises en place sur le territoire, comme à **Lanmeur** ou dans le quartier de Villejean, à **Rennes**, par l'association Avenir Santé.

### L'ancienne maternité est devenue un pôle santé

Ouvert depuis février 2013 en plein cœur de bourg, le pôle santé universitaire de Lanmeur regroupe 5 médecins généralistes, 2 remplaçants, 2 dentistes, 2 sages-femmes, 2 cabinets d'infirmiers, 2 orthophonistes, 1 podologue, 3 psychologues et 1 ostéopathe.

En proposant des locaux refaits à neuf, fonctionnels, accessibles aux personnes à mobilité réduite, avec des espaces et services mutualisés, ce centre a amélioré les conditions de travail des praticiens et facilité leur coopération, les incitant à rester, voire à rejoindre la commune de 2 200 habitants. La présence de deux studios permet l'hébergement de remplaçants ou de stagiaires. D'un coût total de 1 M€, ce projet participe aussi à la valorisation du patrimoine bâti du bourg puisqu'il intègre la réhabilitation de l'ancienne maternité, un bâtiment classé.

## La Région mobilisée pour permettre à tous de bénéficier des mêmes services essentiels

Si la santé ne relève pas directement de ses compétences, la Région contribue, au titre de sa politique territoriale, à ce que tous les Bretonnes et Bretons bénéficient des mêmes services essentiels à la population, au premier rang desquels figure une offre de soins médicaux accessible partout en Bretagne.

En complémentarité avec l'ARS et ses autres partenaires, la Région intervient pour renforcer l'attractivité de la Bretagne vis-à-vis des professionnels de santé et contribuer au maintien de la présence médicale.

**3 principaux leviers** ont été actionnés jusqu'ici par la Région :

- **Le soutien aux regroupements de professionnels de santé : 15 projets de création de maison de santé pluriprofessionnelle** ont été accompagnés par la Région dans le cadre des contrats de partenariats avec les 21 pays bretons, pour un montant total de près d'**1,5 M€**.
- **L'amélioration des conditions de stage en médecine générale** : cette réflexion tend à identifier les ressorts et les freins à la réalisation des stages, à définir des actions pour améliorer l'accueil des stagiaires, notamment dans les zones en difficulté.
- **La réalisation d'une plaquette de sensibilisation aux enjeux de la démographie médicale** : celle-ci a été transmise aux élus et médecins généralistes bretons, afin de susciter les échanges et de sensibiliser les acteurs autour de 3 axes : encourager l'exercice coordonné pluri-professionnel ; inciter davantage de médecins à devenir maîtres de stage ; et valoriser les atouts des territoires pour attirer les futurs praticiens.

Dans le même esprit, la Région prend part à l'organisation de l'événement baptisé « **Généraliste dating, 60 secondes pour convaincre** » qui met en relation de futurs médecins avec des professionnels déjà installés en zones sous-dotées, mais aussi avec des élus, qui ont vocation à être les ambassadeurs de leur territoire. Cette opération est reconduite cette année : le **20 octobre** prochain à la **Faculté de médecine de Brest** et le **17 novembre** à la **Faculté de médecine de Rennes**.

### Les 11 membres du groupe travail sur la démographie médicale

**Anne TROALEN** – Conseillère régionale déléguée à la santé et Présidente du groupe de travail

Sylvie ARGAT-BOURIOT

Mona BRAS

Gaby CADIOU

Laurence FORTIN

Philippe HERCOUET

Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO

Christine LE STRAT

Gilles PENNELLE

Stéphane de SALLIER DUPIN

Emeric SALMON

### La démographie médicale en Bretagne

La Bretagne n'est pas la région la plus concernée par le phénomène de la désertification médicale. Selon les données actualisées au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la densité des médecins généralistes libéraux ou d'exercice mixte se décompose, dans les 21 Pays que compte la Bretagne, de la manière suivante :

- 8 Pays présentent une densité faible, inférieure à la densité moyenne ;
- 6 Pays se situent dans la moyenne bretonne, de 96,3 médecins pour 100 000 habitants ;
- 7 Pays enregistrent une densité supérieure à la moyenne.

Source : Observatoire régional de Santé Bretagne